

La forêt méditerranéenne, un atout pour le développement des territoires

Deux dates à retenir dès aujourd'hui :

Premier séminaire :

16 et 17 novembre 2006 - Pays d'Aix (Bouches-du-Rhône)

Deuxième séminaire :

8 et 9 mars 2007 - La Salvetat-sur-Agout (Hérault)

Tout au long de l'année 2005, les "Etats généraux de la forêt méditerranéenne" organisés par l'association Forêt Méditerranéenne ont rassemblé plus de 300 personnes, et ont conduit au constat partagé de la situation de la forêt méditerranéenne en France (Cf. Le Manifeste de la forêt méditerranéenne).

La forêt méditerranéenne est un modèle pour les forêts françaises du XXI^e siècle, et aussi un atout pour le développement des territoires. En effet, produit de l'actuelle évolution de la décentralisation, notre paysage politique et administratif se recompose autour de "nouveaux" territoires. La mécanique est en route, les organisations intercommunales se développent : ici un « Pays » se met en place, avec des élus, des fonctionnaires et des citoyens impliqués dans la gestion des forêts et des espaces naturels ; là, c'est une « Communauté d'agglomérations », qui ne consacre pas tout aux transports ou aux zones industrielles, mais qui souhaite prendre son environnement à bras le corps ; là encore, c'est un massif qui se dote d'une Charte forestière de territoire, et dont les animateurs se confrontent aux bassins de vie qu'ils entourent, et demandent la collaboration de leurs structures intercommunales ; là enfin, un Schéma de cohérence territorial est en chantier, qui ne doit pas "oublier" les forêts...

Dans cette dynamique en cours, l'expression de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne a tout-à-fait sa place, et est un atout incontestable du développement harmonieux de ces territoires.

C'est pourquoi nous vous proposons deux séminaires qui seront l'occasion, à travers de nombreux exemples issus de l'ensemble de la région méditerranéenne française (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Drôme, Ardèche et Corse), de voir :

- comment la forêt méditerranéenne est prise en compte dans la gestion globale d'un territoire, aussi bien dans les zones périurbaines et littorales (séminaire de novembre) que dans les zones d'arrière-pays et de montagnes (séminaire de mars) ;
- quels sont les atouts que la forêt méditerranéenne peut apporter aux territoires : énergie, accueil, sécurité...
- comment animer les projets et comment mobiliser les partenaires ;
- comment articuler les différentes dispositions législatives et les différentes compétences...

Ces journées sont ouvertes à l'ensemble des acteurs : élus, décideurs et gestionnaires des espaces naturels et forestiers méditerranéens, membres du monde professionnel et associatif...

forêt méditerranéenne

Premier séminaire : programme provisoire
16 et 17 novembre 2006 - Pays d'Aix (Bouches-du-Rhône)

Jeudi 16 novembre 2006

9h00 - Accueil des participants
10h00 - Allocutions de bienvenue et présentation générale
11h00 - Etat des lieux des "territoires" en région méditerranéenne française
11h45 - La politique forestière de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix
Présentation de la visite de l'après-midi

12h30 - Déjeuner

14h00 - Départ en car
14h00 - 16h00 - Visite sur le terrain
16h00 - 17h30 - Questions et débat autour de la visite

Vendredi 17 novembre 2006

9h30 - Accueil des participants
10h00 - 12h30
**Développement urbain
et gestion des espaces boisés**
Deux exemples seront présentés suivis d'1h30 de débat

12h30 - Déjeuner

14h30 - 16h30
**De la prévention des risques
à la gestion des espaces boisés**
Deux exemples seront présentés suivis d'1h30 de débat
16h30 - 17h30 - Conclusions

Deuxième séminaire :
8 et 9 mars 2007 - La Salvetat-sur-Agout (Hérault)

Pour ce deuxième séminaire, le programme sera conçu sur le même modèle que celui de novembre, mais avec des thématiques spécifiques aux arrières-pays et aux montagnes.

A l'heure où nous imprimons, nous ne sommes pas en mesure de vous donner le nom des intervenants qui participeront à nos journées. Les dates et lieux sont définitifs, le programme ci-dessus est pour l'instant indicatif, il sera complété et précisé au fur et à mesure de l'avancement de la préparation.